

Dossier

Professeurs Principaux 3^{ème}

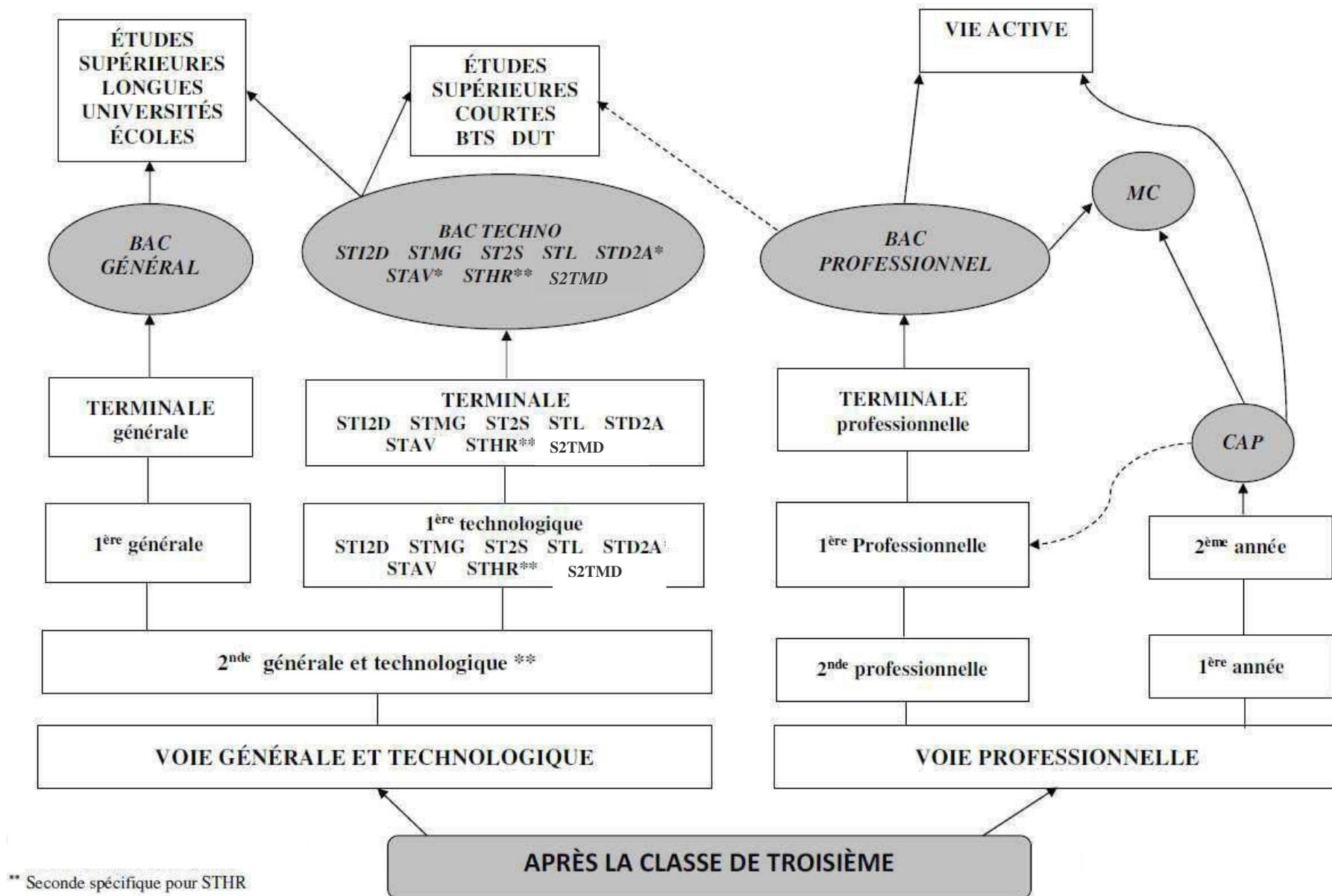
Année scolaire 2019 - 2020

Document consultable sur le site : www.ac-versailles.fr/cio-mureaux

SOMMAIRE

I- Schéma de l'orientation après la classe de troisième	p.1
II- Le calendrier de l'orientation en troisième	p.2-3
III- Les voies d'orientation possibles après la troisième	p.4-13
<u>1-</u> La seconde générale et technologique	p.4-6
<u>2-</u> La seconde professionnelle et la 1^{ère} année de CAP	p.7
a/ Les diplômes de la voie professionnelle	p.7
b/ Les familles de métiers pour les bacs pro à la rentrée 2020	p.7-8
c/ Se former dans un lycée professionnel	p.9
Procédure PassPro	p.10-11
d/ Se former par l'apprentissage	p.12-13
IV- Les lycées généraux et technologiques du bassin	p.14
V- Les lycées professionnels du secteur	p. 15-17
Les annexes	p.18-42
- Annexe 1 : fiche de recueil de vœux	p.19
- Annexe 2 : la réforme du lycée	p.20-31
- Annexe 3 :	p.32-34
• sections européennes, LV3 rares et formations à recrutement spécifiques	p.33
• lieux d'implantation des 1 ^{ères} technologiques – département des Yvelines	p.34
- Annexe 4 : coefficients, CAP courants, taux d'attraction	p.35-41
- Annexe 5 : sites à consulter	p.42

I- SCHEMA DE L'ORIENTATION APRES LA CLASSE DE 3^{EME}



II- LE CALENDRIER DE L'ORIENTATION EN 3^{EME}

1- Au 1^{er} trimestre : la phase d'information

L'élève peut profiter du premier trimestre pour s'informer sur les métiers, et les différentes voies d'orientation, faire un bilan de ses motivations, intérêts et capacités.

2- Au 2^{ème} trimestre : la phase provisoire d'orientation

Le jeune et sa famille formulent leurs projets d'études sur une fiche de dialogue ou par l'intermédiaire du téléservice orientation : il s'agit des intentions provisoires des familles.

Les choix possibles sont :

la 2nde générale et technologique

la 2nde professionnelle

la 1^{ère} année de CAP

Ces vœux sont examinés par le conseil de classe qui donne un avis et émet des hypothèses sur les choix possibles.

A cette date, le jeune peut encore faire le point avec ses parents, ses enseignants et la Psychologue de l'Education Nationale.

~~Pour certaines spécialités rares et souvent très demandées (arts, sections internationales, sections aménagées pour sportifs de haut niveau), il existe des modalités d'admission particulières.~~

~~Des entretiens d'information sont organisés pour l'admission dans certaines formations professionnelles : Pass pro, Pass CCD.~~

**ANNULEE
CETTE ANNEE
POUR RAISON
D'ORGANISATION**

La [brochure académique "Après la 3^{ème}"](#) est distribuée à tous.

3- Au 3^{ème} trimestre : la phase définitive d'orientation

Le jeune et sa famille formulent les choix définitifs sur la fiche de dialogue ou par l'intermédiaire du téléservice orientation et remplit la fiche de recueil de vœux.

annexe 1 (sous réserve de modification)
fiche de recueil de vœux – affectation post 3^{ème}

Sur celle-ci, la famille devra préciser les lieux d'affectation souhaités. Le conseil de classe examine ces choix et fait une proposition d'orientation.

Il peut donner un avis sur les spécialités ou les champs professionnels mais le choix en revient à la famille.

Les propositions du conseil de classe s'inscrivent dans les voies d'orientations suivantes :

- 2^{nde} générale et technologique
- 2^{nde} professionnelle
- 1^{ère} année de CAP

Au troisième trimestre, si la proposition du conseil de classe convient à la famille, elle devient décision d'orientation.

Dans le cas contraire, la famille rencontre le chef d'établissement pour lui présenter ses arguments, mais la décision en fin d'entretien revient au chef d'établissement. A titre exceptionnel, le redoublement peut être décidé par le chef d'établissement en fin d'année scolaire.

Si la famille n'a pas obtenu l'orientation qu'elle souhaitait à l'issue du dialogue, le maintien dans la classe d'origine est alors de droit pour une seule année par pallier d'orientation.

Si le désaccord persiste, la famille peut faire appel. L'appel ne peut porter que sur des demandes préalablement exprimées et uniquement sur la voie d'orientation choisie (pas sur les spécialités). Tout appel sur un vœu non exprimé sera déclaré non recevable. La commission d'appel se prononce sur toutes les demandes exprimées par la famille qui peuvent faire l'objet d'un appel. La famille peut être présente à cette commission.

III- LES VOIES D'ORIENTATION POSSIBLES APRES LA 3^{EME}

A la fin de la classe de 3^{ème}, **trois voies d'orientation** peuvent être proposées aux élèves :

- ▶ **La 2^{nde} générale et technologique** en vue de préparer un Bac général, un Bac technologique (STMG, STI2D, ST2S, STL, STD2A, STAV, STHR, S2TMD).
- ▶ **La 2^{nde} professionnelle** dans le but de préparer un Bac pro 3 ans
- ▶ **La première année de CAP**

1- La seconde générale et technologique

Le nouveau format de la classe de 2^{nde}, mis en œuvre à la rentrée 2019, vaut pour les voies générale et technologique.

annexe 2a

nouvelle grille horaire de la classe de 2^{nde} GT

Les lycéens suivent onze "**enseignements communs**" : français, histoire-géographie, 2 langues vivantes, sciences économiques et sociales, mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, éducation physique et sportive, enseignement moral et civique, sciences numérique et technologiques.

En plus de ces matières, les élèves peuvent choisir **deux options** : une matière de la voie générale et une matière de la voie technologique.

L'élève peut accéder à la plupart des filières générales et technologiques en première, quels que soient son choix. Toutefois, si l'élève envisage une poursuite d'études vers un Bac STD2A, S2TMD ou STHR, il est préférable qu'il ait suivi les enseignements optionnels correspondants

Le critère d'affectation en 2^{nde} GT en lycée public est le domicile de l'élève, qui relève d'une "zone de desserte" comportant un ou plusieurs lycées. Ces zones de desserte sont consultables sur le site académique : <https://bv.ac-versailles.fr/rechetab/>

Une dérogation au critère du domicile est possible pour un vœu en 2^{nde} GT dans un établissement en dehors de la zone de desserte, par la procédure d'assouplissement de la carte scolaire. Ces demandes sont traitées dans la limite des capacités d'accueil, une fois les élèves de secteur affectés.

Les bonifications attribuées sont graduées selon l'ordre de priorité suivant, défini nationalement. :

CRITERES	CONTROLE
- situation de handicap	DSDEN
- nécessitant une prise en charge médicale proche de l'établissement demandé	DSDEN
- boursier au mérite	chef d'établissement
- boursier sur critères sociaux	chef d'établissement
- dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans le même établissement	chef d'établissement
- domicile, situé en limite de zone de desserte, proche de l'établissement demandé	chef d'établissement
- qui doit suivre un parcours scolaire particulier	DSDEN
- autres motifs	chef d'établissement

**ANNULEE
CETTE ANNEE
POUR RAISON
D'ORGANISATION**

~~**Attention**, pour intégrer certains enseignements optionnels des procédures particulières avec entretien d'information sont mises en place à partir du mois de mars :
Procédure Pass CCD pour Création et Culture Design~~

Les choix possibles après la 2^{nde} :

Pour la voie générale comme pour la voie technologique, les enseignements sont organisés avec un tronc commun et des enseignements de spécialité.

- à la fin de la 2^{nde}, les élèves choisissent 3 enseignements de spécialité qu'ils suivront en 1^{ère} en fonction de leur projet de poursuite d'études post bac.
- à la fin de l'année de 1^{ère}, ils choisissent, parmi ces 3 enseignements, les 2 enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale.

* La voie générale

Elle prépare les élèves au baccalauréat général ; élèves qui, ensuite, pour la grande majorité d'entre eux, poursuivront des études longues dans l'enseignement supérieur (université, classes prépa, écoles d'ingénieurs...)

Fin des séries en voie générale pour permettre aux élèves de choisir les enseignements qui les motivent.

Les séries L, ES et S sont remplacées par des enseignements communs, des enseignements de spécialités choisis par les élèves et, s'ils le souhaitent des enseignements optionnels.

annexe 2b

horaires de la voie générale en première et terminale + descriptif des enseignements de spécialité

* La voie technologique

Elle prépare les élèves à poursuivre en 2 ans et plus, des études supérieures technologiques (I.U.T., S.T.S., école spécialisée, etc.). Elle permet de découvrir de nouvelles matières liées à un domaine technique et dispense de manière équilibrée des enseignements généraux et des enseignements technologiques.

Pour la voie technologique, l'organisation en séries de baccalauréat est maintenue.

Il existe 8 séries de baccalauréat technologique :

- ⇒ **Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)**
- ⇒ **Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)**
- ⇒ **Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)**
- ⇒ **Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)**
- ⇒ **Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)**
- ⇒ **Sciences et Technologies de l'Agronome et du Vivant (STAV)**
- ⇒ **Sciences et Technologie de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR) (avec une 2^{nde} spécifique)**
- ⇒ **Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse (S2TMD)**

annexe 2c

horaires de la voie technologique en première et terminale + descriptif des bacs technologiques

2- La seconde professionnelle et première année de CAP

Réforme de la voie professionnelle à partir de la rentrée 2019

Parmi les points clés de la rénovation en cours :

- le **CAP pourra être préparé en 1,2 ou 3 ans** en fonction du profil et des besoins de l'élève

- Un **baccalauréat professionnel avec une spécialisation progressive, organisé par famille de métiers**, pour sécuriser le choix des élèves.

Une famille de métiers rassemble plusieurs spécialités de baccalauréat professionnel regroupées sur la base de compétences professionnelles communes.

- de **l'apprentissage dans tous les lycées professionnels**



a/ Les diplômes de la voie professionnelle

- Le Bac pro 3 ans : il prépare à l'entrée dans la vie active ou à la poursuite d'études en BTS.
- Le CAP : il permet d'accéder rapidement à la vie active ou de rejoindre une 1^{ère} pro.

Il existe deux types de CAP en lycée professionnel :

- **Les CAP "courants"** concernent en priorité les élèves de 3^{ème} SEGPA, dispositifs Ulis, dispositifs relais, DIMA et UPE2A.

Seuls quelques élèves de 3^{ème} générale, au niveau très faible, pourront présenter une demande qui sera étudiée lors d'une commission pédagogique à la DSDEN (courant Juin).

- **Les CAP "de profil seconde professionnelle"** sont destinés aux élèves de 3^{ème} générale. Un élève de 3^{ème} SEGPA souhaitant intégrer un CAP "de profil seconde pro" ou un Bac pro 3 ans peut en faire la demande, avec un très bon dossier scolaire. Sa candidature sera étudiée en commission pédagogique à la DSDEN (courant juin).

b/ Les familles de métiers pour les bac pro à la rentrée 2020

La seconde professionnelle est organisée par familles de métiers. Chacune d'entre elles regroupe plusieurs spécialités du bac professionnel. Une mesure destinée à donner le temps et les connaissances nécessaires pour choisir son métier.

- ▶ **Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics :**
 - Aménagement et finition du bâtiment
 - Intervention sur le patrimoine bâti
 - Menuiserie aluminium verre
 - Ouvrages du bâtiment : métallerie
 - Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
 - Travaux publics

- ▶ **Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique :**
 - Gestion administration
 - Logistique
 - Transport

- ▶ **Métiers de la relation client**
 - Métiers de l'accueil
 - Métiers du commerce et de la vente (ex bac pro commerce et vente)

- ▶ **Métiers des industries graphiques et de la communication**
 - Façonnage de produits imprimés, routage
 - Réalisation de produits imprimés et plurimédias

- ▶ **Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment**
 - Technicien d'études du bâtiment
 - Technicien géomètre topographe

- ▶ **Métiers de l'alimentation**
 - Boucher charcutier traiteur
 - Boulanger pâtissier
 - Poissonnier écailleux traiteur

- ▶ **Métiers de la beauté et du bien être**
 - Métier de la coiffure (enc ours de creation)
 - Esthétique cosmétique parfumerie

- ▶ **Métiers de l'aéronautique**
 - Aéronautique
 - Aviation Générale

- ▶ **Métiers de l'hôtellerie et restauration**
 - Cuisine
 - Commercialisation et services en restauration

c/ Se former dans un lycée professionnel

L'affectation en CAP et bac pro en lycée public s'effectue uniquement au moyen d'AFFELNET (Affectation des Elèves par le Net). Les élèves de troisième générale voulant aller en voie professionnelle vont poursuivre majoritairement leur cursus en bac pro 3 ans.

L'affectation est déterminée par :

1) les résultats scolaires (socle commun et bilans périodiques de 3^{ème}) : en fonction du bac pro ou CAP demandé, des coefficients sont attribués à chaque champ disciplinaire

annexe 4
tableau des coefficients – liste des CAP courants – taux d'attraction

2) le rapport offre/demande pour chaque bac pro et CAP dans chaque établissement : les pourcentages de "vœux satisfaits" peuvent varier beaucoup en fonction du CAP ou bac pro et de l'établissement demandé

- ✓ **Au mois de mai l'élève devra formuler ses vœux définitifs de Bac pro ou CAP (1 vœu = 1 spécialité + 1 établissement)**

- ✓ **L'élève peut formuler jusqu'à cinq vœux (sous réserve de modification lors de la parution de la circulaire 2020)**

Remarque :

L'élève peut tout à fait formuler 5 vœux dans la même spécialité : dans ce cas il demande 5 établissements différents.

Cette stratégie est déconseillée pour les bacs pro et CAP très demandés. L'élève aura intérêt à positionner des vœux de formation moins demandés ou à solliciter les établissements privés si rien d'autre ne le motive.

LA PROCEDURE PASSPRO

**ANNULEE
CETTE ANNEE
POUR RAISON
D'ORGANISATION**

Les élèves, candidats à l'admission dans certaines formations professionnelles post 3^{ème}, doivent passer un **entretien d'information** dans un des lycées proposant ces formations entre mars et mai.

L'entretien a pour objectif d'évaluer les connaissances de l'élève sur la formation et les métiers du domaine qu'il a choisi. C'est l'occasion d'évaluer l'implication et la motivation de l'élève. Comme support à l'entretien, l'élève doit apporter avec lui une **lettre de motivation** type qu'il peut renseigner à partir de différents documents et de sites internet mis à sa disposition au collège.

Liste des spécialités concernées :

1. Métiers d'art Industries graphiques et communication

- C.A.P. ébéniste (profil seconde pro)
- C.A.P. accessoiriste réalisateur (profil seconde pro)
- C.A.P. signalétique, enseigne et décor (profil seconde pro)
- 2^{nde} pro métiers de la mode Vêtements
- 2^{nde} pro artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel
- 2^{nde} pro artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement
- 2^{nde} pro photographie
- 2^{nde} pro métiers du cuir (2^{nde} commune)
- 2^{nde} pro artisanat et métiers d'art option Communication Visuelle Plurimédia
- 2^{nde} pro métiers des industries graphique et de la communication (2^{nde} commune)
 - Façonnage-routage
 - Réalisation de produits imprimés et plurimédia

2. Aéronautique

- C.A.P. aéronautique option avionique (profil seconde pro)
- 2^{nde} pro métiers de l'aéronautique (2^{nde} commune)
 - Aviation Générale
 - Aéronautique option avionique
 - Aéronautique option système

3. Conduite

- CAP à orientation progressive conducteur livreur de marchandises et conducteur routier de marchandise
- 2^{nde} pro conducteur transport routier marchandises

4. Maintenance des véhicules

- C.A.P. maintenance de véhicules automobiles **option motocycles** (cap courant)

5. Hôtellerie Restauration Alimentation

- C.A.P. cuisine (cap courant)
- C.A.P. pâtissier (cap courant)
- C.A.P. commercialisation et services en hôtel, café et restaurant (cap courant)
- 2^{nde} pro métiers de l'alimentation (2^{nde} commune) boulanger pâtissier
- 2^{nde} pro métiers de l'hôtellerie restauration (2^{nde} commune)

6. Prévention Sécurité

- C.A.P. agent de sécurité (cap courant)
- 2^{nde} pro métiers de la sécurité

7. Santé

- 2^{nde} pro optique lunetterie

d/ Se former par l'apprentissage

Les centres de formation d'apprentis (CFA) dispensent une formation générale, technologique et pratique. En contact étroit avec le monde professionnel, ils sont le lieu privilégié d'une pédagogie spécifique à l'apprentissage de chaque métier.

Fondés sur le transfert de compétences par les tuteurs et les maîtres d'apprentissage, ils offrent aux jeunes un itinéraire concret pour acquérir à la fois connaissance théorique et aptitude pratique pour maîtriser un métier, pour comprendre l'entreprise, acquérir les savoir-faire indispensables et ainsi accroître leurs aptitudes à être plus rapidement intégrés dans les entreprises. Le jeune signe un contrat de travail.

L'apprentissage est une formation **en alternance régulière** : il associe une formation chez un employeur et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (**CFA**).

Pour devenir apprenti, il faut être âgé de 16 ans (ou sortir de 3^{ème} générale) à 25 ans (dérogation jusqu'à 30 ans dans certaines régions comme l'Île de France) au début du contrat d'apprentissage et être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

L'apprentissage permet de préparer :

- **un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire** : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet de technicien
- **un diplôme de l'enseignement supérieur** : brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), diplômes d'ingénieur, d'école supérieure de commerce, etc.
- **un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles**

Les démarches : elles doivent être effectuées par les familles

- [rechercher une entreprise d'accueil](#)

- ⇒ se présenter ou poser sa candidature dans des entreprises que l'on connaît ou que l'on a repérées dans les annuaires
- ⇒ s'adresser aux chambres de métiers et aux chambres de commerce et d'industrie
- ⇒ contacter les syndicats professionnels du métier envisagé
- ⇒ se renseigner auprès de Pôle emploi (possibilité de répondre à une offre de recherche d'apprenti sans être demandeur d'emploi)
- ⇒ consulter les sites internet mis en place par les conseils régionaux
- ⇒ s'adresser au CFA dans lequel on envisage de s'inscrire

- [rechercher un centre de formation d'apprentis \(CFA\)](#)

A noter: pour pouvoir aboutir, ces démarches doivent être engagées dès les mois de mars

Grâce à des contrats successifs, l'apprentissage permet d'accéder à tous les niveaux de qualification professionnelle du second degré ou du supérieur.

Comment se déroule la formation dans un CFA ?

Au CFA, l'apprenti n'est pas un élève. Il a un statut de salarié et la période au CFA est donc rémunérée comme temps de travail.

Statut, contrat et rémunération de l'apprenti

L'apprenti possède le statut de salarié d'entreprise, les droits de tous les salariés et est soumis aux mêmes obligations. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui lie un employeur et un apprenti. Le jeune perçoit un salaire. Il est donc soumis aux règles du code du travail et aux conventions collectives.

Ancienneté /âge	16 - 17	18 - 20	21 et plus
première année	25 %	41 %	53 %
deuxième année	37 %	49 %	61 %
troisième année	53 %	65 %	78 %

IV- Les lycées généraux et technologiques du bassin

Lycée François Villon – Les Mureaux

Bac général

Bac STMG (Sciences et Technologies du **M**anagement et de la **G**estion)

- option gestion et finance
- option mercatique

Bac ST2S (Sciences et Technologie de la **S**anté et du **S**ocial)

Lycée Vincent Van Gogh – Aubergenville

Bac général

Bac STMG (Sciences et Technologies du **M**anagement et de la **G**estion)

- option communication et gestion des ressources humaines
- option comptabilité et finance d'entreprise

V- Les lycées professionnels du secteur

Lycée Jacques Vaucanson – Les Mureaux

- CAP :**
- Production et service en restauration (rapide, collective, cafétéria)
 - Equipier polyvalent du commerce
 - Electricien
- 2nde pro :**
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique.
 - Métiers de la relation client
- Bac pro :**
- Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
 - Gestion administration
 - Métiers de l'accueil
 - Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
 - Métiers du commerce et de la vente :
 - option A animation et gestion de l'espace commercial
 - option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
 - Systèmes numériques option B audiovisuel, réseau et équipements domestiques

Lycée Camille Claudel – Mantes la Ville

- CAP :**
- Equipier polyvalent du commerce
 - Accompagnant éducatif petite enfance (3^{ème} G)
 - Commercialisation et services en hôtel café restaurant (PASSPRO)
 - Cuisine (PASSPRO)
- 2nde pro :**
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
 - Métiers de la relation client
 - Métiers de l'hôtellerie restauration (PASSPRO)
- Bac pro :**
- Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
 - Commercialisation et services en restauration
 - Cuisine
 - Gestion administration
 - Métiers de l'accueil
 - Métiers du commerce et de la vente :
 - option A animation et gestion de l'espace commercial
 - option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

Lycée Lavoisier – Porcheville

- CAP :**
- Conducteur d'engins : travaux publics et carrières (3^{ème} G)
 - Constructeur de route
 - Monteur en installations sanitaires
 - Monteur en installation thermiques
- 2nde pro :**
- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
- Bac pro :**
- Travaux publics
 - Maintenance des matériels ; option B matériels de construction et de manutention -
 - Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
 - Technicien du froid et du conditionnement l'air
 - Procédés de la chimie de l'eau et des papiers cartons
 - Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

Lycée Jean Rostand – Mantes la Jolie

- CAP :**
- Maintenance des matériels, option C matériels d'espaces verts
 - Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage option B soudage
- 2nde pro :**
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Bac pro :**
- Gestion administration
 - Maintenance des équipements industriels
 - Maintenance de véhicules automobiles option A voitures particulières
 - Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
 - Pilote de ligne de production

Lycée Léopold Sédar Senghor – Magnanville

- CAP :**
- Esthétique, cosmétique (3^{ème} G)
- 2nde pro :**
- Métiers de la beauté et du bien être
- Bac pro :**
- Esthétique, cosmétique, parfumerie
 - Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Lycée Adrienne Bolland – Poissy

- CAP :**
- Accompagnant éducatif petite enfance (3^{ème} G)
 - Métiers de la mode – vêtement flou
 - Ebéniste (3^{ème} G) (PASS PRO)
 - Equipier polyvalent du commerce
- 2nde pro :**
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
 - Métiers de la relation client
- Bac pro :**
- Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
 - Métiers de la mode vêtement (PASS PRO)
 - Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
 - Gestion administration
 - Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement (PASSS PRO)
 - Métiers du commerce et de la vente :
 - option A animation et gestion de l'espace commercial
 - option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale

Lycée Louise Weiss – Achères

- Bac pro :** Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure

Lycée Simone Weil – Conflans Sainte Honorine

- CAP :**
- Maintenance des véhicules automobiles option A véhicules particulières
 - Electricien
- 2nde pro :**
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
 - Métiers de la relation client
- Bac pro :**
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
 - Maintenance de véhicules automobiles option A voitures particulières
 - Maintenance nautique
 - Gestion administration
 - Technicien d'usinage
 - Etude et définition de produits industriels
 - Métiers de l'accueil
 - Transport

LES ANNEXES

Annexe 1 : fiche de recueil de vœux

(sous réserve de modification dans la circulaire 2020)

FICHE N°1		
 <p>RENTREE SCOLAIRE 2018</p>	<p>RECUEIL DES VŒUX</p> <p>AFFECTATION POST 3EME</p>	<p>ETABLISSEMENT D'ORIGINE Code UAI : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p style="text-align: right;">Cachet</p> <p>Département :</p> <p><input type="checkbox"/> public <input type="checkbox"/> privé sous contrat <input type="checkbox"/> privé hors contrat</p>
CODE INE (Identifiant National Elève) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _		

IDENTITE DE L'ELEVE – en lettres capitales

NOM : **Prénom :**

Né(e) le : |_|_| |_|_| |_|_|_|_| Age : Garçon : Fille :

NOM et Prénom du représentant légal de l'élève :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone du domicile : Portable :

Courriel :

EN CAS DE DEMENAGEMENT, nouvelle adresse à la prochaine rentrée scolaire (joindre pièces justificatives) :

SCOLARITE (année en cours)

3^{ème} générale 3^{ème} prépa-pro 3^{ème} SEGPA

3^{ème} unité pédagogique pour les élèves allophones (3UPE2A) Modules MLDS

2^{nde} pro. spécialité : 1^{ère} année de CAP spécialité :

CFA (précisez le niveau 2^{nde} Pro ou 1^{ère} année de CAP) : Autres

Langue étudiée : anglais autre, précisez :

Elève boursier : oui non Elève sportif de haut niveau : oui non Dossier médical : oui non

RESERVE A L'ADMINISTRATION : CODE ZONE GEOGRAPHIQUE DE L'ELEVE :

VŒUX DU CANDIDAT A CLASSER PAR ORDRE DE PREFERENCE – 5 vœux maximum (voir notice explicative à la formulation des vœux post 3 ^{ème} par les familles)					
N°	VŒUX	sous statut scolaire -S- ou sous statut d'apprenti -A- (*)	ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ	Demandes dérogation Oui/Non (**)	CODE VOEU
N°1		S <input type="checkbox"/> ou A <input type="checkbox"/>	Lycée : Ville :		
N°2		S <input type="checkbox"/> ou A <input type="checkbox"/>	Lycée : Ville :		
N°3		S <input type="checkbox"/> ou A <input type="checkbox"/>	Lycée : Ville :		
N°4		S <input type="checkbox"/> ou A <input type="checkbox"/>	Lycée : Ville :		
N°5		S <input type="checkbox"/> ou A <input type="checkbox"/>	Lycée : Ville :		

(*) Sous statut d'apprenti

IMPORTANT : l'affectation est effective quand le candidat la confirme en s'inscrivant auprès de l'établissement d'accueil dans les délais figurant sur la notification d'affectation. Sans cette confirmation, la place sera proposée à un autre élève.

Certaines informations de cette fiche de recueil des vœux nécessaires à la préparation de l'affectation, assistée par ordinateur, seront utilisées dans le cadre d'un traitement informatique. Le droit d'accès prévu par la loi du 6 janvier 1978 pourra être exercé auprès de l'établissement d'origine (établissement public) ou auprès de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (autre cas).

DATE :

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE	
<p>DECISION D'ORIENTATION : Cochez la (ou les) case(s) correspondante(s)</p> <p><input type="checkbox"/> 2^{nde} générale et technologique ou 2^{nde} spécifique</p> <p><input type="checkbox"/> 2^{nde} professionnelle vers un Baccalauréat Professionnel en 3 ans</p> <p><input type="checkbox"/> 1^{ère} année de CAP en 2 ans</p>	
Date :	Signature du chef d'établissement :

(**) **Demandes de dérogation :** Pour une admission en 2^{nde} GT avec 2 enseignements d'exploration courants dans un lycée qui n'est pas un lycée de desserte relevant de votre zone géographique, l'établissement remet la fiche 18 « demande d'assouplissement à la carte scolaire ».

Annexe 2 :

Réforme du lycée

a- nouvelle grille horaire de la classe de 2^{nde} GT

b- voie générale

- ° nouvelle grille horaire en 1^{ère} et terminale
- ° descriptif des enseignements de spécialité

c- voie technologique

- ° nouvelle grille horaire en 1^{ère} et terminale
- ° descriptif des bacs technologiques

HORAIRES DE LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



ENSEIGNEMENTS COMMUNS

français	4 h	histoire - géographie	3 h	langue vivante A et langue vivante B ¹	5 h 30
sciences économiques et sociales	1 h 30	mathématiques	4 h	physique - chimie	3 h
sciences de la vie et de la Terre	1 h 30	éducation physique et sportive	2 h	enseignement moral et civique	18 h / an
sciences numériques et technologie	1 h 30				

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL MAXIMUM AU CHOIX

arts au choix parmi arts plastiques, cinéma - audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	3 h
arts du cirque	6 h
écologie - agronomie - territoires - développement durable ²	3 h
éducation physique et sportive	3 h
langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec ³	3 h
langue vivante C ¹	3 h

UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE MAXIMUM AU CHOIX

atelier artistique	72 h / an
biotechnologies	1 h 30
création et culture - design	6 h
création et innovation technologiques	1 h 30
hippologie et équitation ou autres pratiques sportives ²	3 h
management et gestion	1 h 30
pratiques professionnelles ²	3 h
pratiques sociales et culturelles ²	3 h
santé et social	1 h 30
sciences de l'ingénieur	1 h 30
sciences et laboratoire	1 h 30

(1) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale

(2) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole

(3) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs

HORAIRES DE LA VOIE GÉNÉRALE EN PREMIÈRE ET TERMINALE

1 Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

2 Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

TOTAL
horaire élève par semaine
Première : **28 h**
Terminale : **27 h 30**

3 Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée 3 h

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES EXPERTES

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Mathématiques

L'enseignement de spécialité de **mathématiques** permet aux élèves de renforcer et d'approfondir l'étude des thèmes suivants : « Algèbre », « Analyse », « Géométrie », « Probabilités et statistique » et « Algorithmique et programmation ». Cet enseignement s'ouvre à l'histoire des mathématiques pour expliquer l'émergence et l'évolution des notions et permet aux élèves d'accéder à l'abstraction et de consolider la maîtrise du calcul algébrique. L'utilisation de logiciels, d'outils de représentation, de simulation et de programmation favorise l'expérimentation et la mise en situation. Les interactions avec d'autres enseignements de spécialité tels que physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, sciences économiques et sociales sont valorisées.

Physique-chimie

L'enseignement de spécialité de **physique-chimie** propose aux élèves de découvrir des notions en liens avec les thèmes "Organisation et transformations de la matière", "Mouvement et interactions", "L'énergie : conversions et transferts" et "Ondes et signaux". Les domaines d'application choisis (« Le son et sa perception », « Vision et images », « Synthèse de molécules naturelles », etc.) donnent à l'élève une image concrète, vivante et moderne de la physique et de la chimie. Cet enseignement accorde une place importante à l'expérimentation et redonne toute leur place à la modélisation et à la formulation mathématique des lois physiques.

Science de l'ingénieur

L'enseignement de spécialité **Sciences de l'ingénieur** propose aux élèves de découvrir les notions scientifiques et technologiques de la mécanique, de l'électricité, de l'informatique et du numérique. Cet enseignement développe chez l'élève ses capacités d'observation, d'élaboration d'hypothèses, de modélisation, d'analyse critique afin de comprendre et décrire les phénomènes physiques utiles à l'ingénieur. L'enseignement de sciences de l'ingénieur intègre ainsi des contenus aux sciences physiques. Le programme introduit la notion de design qui sollicite la créativité des élèves, notamment au moment de l'élaboration d'un projet. Ce dernier permet aux élèves, sous la forme d'un défi, d'imaginer et de matérialiser une solution à un type de problématique rencontré par un ingénieur.

Sciences de la vie et de la Terre

L'enseignement de spécialité **Sciences de la vie et de la Terre** propose aux élèves d'approfondir des notions en liens avec les thèmes suivant : « La Terre, la vie et l'organisation du vivant », « Les enjeux planétaires contemporains » et « Le corps humain et la santé ». Le programme développe chez l'élève des compétences fondamentales telles que l'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc., indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur. Cette spécialité propose également à l'élève une meilleure compréhension du fonctionnement de son organisme, une approche réfléchie des enjeux de santé publique et une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement. La spécialité Sciences de la vie et de la terre s'appuie sur des connaissances de physique-chimie, mathématiques et informatique acquises lors des précédentes années et les remobilise dans des contextes où l'élève en découvre d'autres applications.

Numérique et science informatique

L'enseignement de spécialité **Numérique et sciences informatiques** propose aux élèves de découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. L'élève s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets. La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des élèves, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales (autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.).

Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité **Sciences économiques et sociales** renforce et approfondit la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels de la science économique, de la sociologie et de la science politique. Il éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines. En renforçant les approches microéconomiques nécessaires pour comprendre les fondamentaux de l'économie et en proposant une approche pluridisciplinaire qui s'appuie notamment sur les sciences sociales, cet enseignement contribue à l'amélioration de la culture économique et sociologique des lycéens.

Littérature, langues et cultures de l'Antiquité

La spécialité **Littérature, langues et cultures de l'Antiquité** propose d'étudier de manière approfondie la langue, la littérature, l'histoire et les civilisations grecque et romaine en les mettant constamment en regard avec notre monde contemporain. Cette spécialité se fonde sur la lecture et la découverte de nombreux textes, en langue ancienne et en traduction, qui servent de supports à l'apprentissage du latin ou du grec. Le thème central « Vivre dans la cité », est décliné à travers l'étude des rapports entre hommes et femmes, des formes de la justice et de la place des dieux. En revisitant ainsi les modes de vie et de pensée des Anciens à la lumière de la modernité, l'élève en perçoit autant la singularité que la proximité. Il enrichit sa réflexion sur les sociétés antiques et contemporaines et acquiert une culture riche et diverse.

Humanités, littérature et philosophie

La spécialité **Humanités, littérature et philosophie** propose l'étude de la littérature et de la philosophie de toutes les époques par la lecture et la découverte de nombreux textes afin d'affiner la pensée et de développer la culture de l'élève. Elle s'appuie sur plusieurs grandes questions qui accompagnent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : comment utiliser les mots, la parole et l'écriture ? Comment se représenter le monde, celui dans lequel on vit et ceux dans lesquels ont vécu et vivent d'autres hommes et femmes ? Cet enseignement développe ainsi la capacité de l'élève à analyser des points de vue, à formuler une réflexion personnelle argumentée et à débattre sur des questions qui relèvent des enjeux majeurs de l'humanité.

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

La spécialité **Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques** propose des clés de compréhension du monde contemporain par l'étude de différents enjeux politiques, sociaux et économiques majeurs. Chaque thème est l'occasion d'une observation du monde actuel, mais également d'un approfondissement historique et géographique permettant de mesurer les influences et les évolutions d'une question politique. L'analyse, adossée à une réflexion sur les relations internationales, développe le sens critique des élèves, ainsi que leur maîtrise des méthodes et de connaissances approfondies dans différentes disciplines ici conjuguées.

Langues, littératures et cultures étrangères

L'enseignement de spécialité en **langues, littératures et cultures étrangères** (classe de première, voie générale) s'adresse à tous les élèves souhaitant consolider leur maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'allemand, l'anglais, l'espagnol ou l'italien) et acquérir une culture approfondie et diverse relative à la langue étudiée. En s'appuyant sur des supports variés (œuvres littéraires, articles de presse, films, documents iconographiques, documents numériques ...), les élèves étudient des thématiques telles que « le voyage » ou « les imaginaires », tout en pratiquant l'ensemble des activités langagières (réception, production, interaction).

Arts

Cinéma-audiovisuel

L'enseignement de spécialité de **cinéma-audiovisuel** propose aux élèves une formation aux formes les plus larges de la création en images et en sons, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, jeux vidéo, etc.). En classe de première, l'attention se porte particulièrement sur le statut de l'auteur : comment un style et un propos peuvent-ils se développer dans les contraintes multiples du système de production ? Comment le projet d'un réalisateur peut-il émerger d'un processus collectif porté tant par une équipe artistique que par une équipe technique ?

Histoire des arts

L'enseignement de spécialité d'**histoire des arts** propose aux élèves un panorama des formes de création artistique et s'attache à étudier leur contexte de création, quelles que soient leur époque et leur origine géographique. Cet enseignement a pour objectif de dispenser des clés d'analyse pour l'approche et la compréhension des arts plastiques, de la musique, des arts du spectacle, du cinéma, de l'architecture, etc. Il offre également une initiation aux pratiques culturelles en confrontant les élèves aux œuvres grâce à des visites de différentes institutions culturelles. En classe de première, l'enseignement est centré sur les modalités de création d'une œuvre : les techniques, l'artiste, le public et ses attentes ; le contexte politique, économique, social et artistique ; la popularité et la postérité de l'œuvre au fil du temps.

Théâtre

L'enseignement de spécialité de **théâtre** propose d'associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale. Cet enseignement permet l'acquisition du vocabulaire d'analyse essentiel pour comprendre les choix opérés pour la création d'un spectacle et de connaissances historiques par l'étude de plusieurs grandes époques de développement de l'art théâtral, y compris dans des traditions non-occidentales. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.

Musique

L'enseignement de spécialité de **musique** (classe de première, voie générale) développe les compétences fondamentales nécessaires à l'expression musicale individuelle et collective. Les élèves acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'œuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées

par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs. Ils construisent également des compétences transversales liées, entre autres, à la réalisation de travaux en groupe ou à la présentation de travaux devant un public.

Arts du cirque

L'enseignement de spécialité **Arts du cirque** articule la pratique approfondie des disciplines de cirque, le développement d'une créativité sensible et la construction d'une culture essentielle pour l'analyse critique des œuvres circassiennes. Cet enseignement vise la réalisation d'une prestation personnelle, réfléchi et enrichi de références. Guidé par une équipe pédagogique pluridisciplinaire et des partenaires professionnels du cirque, l'élève construit son propre terrain de recherche et d'expérimentation. Par la pratique d'au moins une discipline du répertoire et par l'étude des arts du cirque dans le temps et dans l'espace, l'élève prend conscience de son rapport à l'autre, à l'espace et au monde, et participe à la construction de son projet personnel.

Danse

L'enseignement de spécialité **Danse** associe l'acquisition d'une culture artistique vivante et ambitieuse, et la pratique artistique qui amène l'élève à conduire un travail chorégraphique personnel. Grâce au partenariat avec les structures culturelles, l'élève rencontre des artistes et leurs œuvres ; il approfondit ainsi son questionnement sur l'art chorégraphique et apprend à porter un regard éclairé et critique sur la pluralité des pratiques dansées. Il développe enfin des connaissances et des compétences propres au champ chorégraphique, en prenant appui sur d'autres champs disciplinaires et d'autres domaines de la pensée et des arts.

Arts plastiques

L'enseignement de spécialité **Arts plastiques** associe l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images. Prenant en compte cette pluralité de domaines et d'esthétiques, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il permet à l'élève de découvrir la diversité des œuvres, des démarches artistiques, de leurs présentations et de leurs réceptions. Il l'inscrit dans une dynamique d'expérimentation et d'exploration, de recherche et d'invention, d'encouragement aux projets individuels et collectifs, de rencontres sensibles avec la création artistique et de réflexion sur l'art.

HORAIRES DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE EN PREMIÈRE ET TERMINALE

1 Toutes les séries Enseignements communs

L'ORGANISATION EN SÉRIES EST MAINTENUE

FRANÇAIS en première / PHILOSOPHIE en terminale

HISTOIRE GÉOGRAPHIE

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

MATHÉMATIQUES

2 Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

2 spécialités Terminale

STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

TMD

Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

STL

Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A

Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant *

TOTAL
horaire élève par semaine

Première :
de 26 h à 30 h
Terminale :
de 27 h à 32 h

3 Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

Descriptif des bacs technologiques

Ils préparent les élèves à poursuivre en 2 ans et plus des études supérieures technologiques (S.T.S., I.U.T., école spécialisée, etc.). Ils permettent de découvrir de nouvelles matières liées à un domaine technique et dispense de manière équilibrée des enseignements généraux et des enseignements technologiques.

⇒ Bac STMG

(Sciences et Technologies du Management et de la Gestion)

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise.

À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

Les spécialités du bac STMG

Gestion et finance ; pour étudier le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.

Systèmes d'information de gestion ; cette spécialité s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication avec les technologies informatiques et les réseaux et leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.

Ressources humaines et communication ; pour examiner la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'organisation.

Marketing (mercatique) ; cet enseignement porte sur la maîtrise du marché, du point de vue du producteur comme du point de vue du consommateur et l'impact des stratégies de communication.

Poursuites d'études

- **La majorité des titulaires d'un bac STMG s'orientent vers des BTS et DUT** qui permettent une insertion sur le marché du travail au terme des deux ans d'études. Les bacheliers STMG peuvent en fonction de leur profil choisir une spécialité dans les domaines de la gestion, l'administration, la communication, le tourisme, le commerce, le transport...
- **Les écoles spécialisées** : elles sont nombreuses et dans des domaines variés. Les études durent de 2 à 5 ans. Recrutement sur concours le plus souvent.

Attention ! Inscription souvent en début d'année de terminale.

Les écoles de commerce (4 à 5 ans d'études) accueillent volontiers les STMG qui ont suivi les spécialités communication et gestion des entreprises ou mercatique. D'autres écoles, souvent rattachées aux chambres de commerce et d'industrie, forment en 2 ou 3 ans à la vente. Elles intéressent particulièrement les STMG qui ont suivi la spécialité mercatique.

Les écoles spécialisées dans la filière comptable. Elles préparent au DCG (diplôme de comptabilité et gestion) à bac + 3, au DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et gestion) à bac + 5, et au diplôme d'expert-comptable. Pour les STMG qui ont suivi la spécialité comptabilité et finance d'entreprise il existe des passerelles avec les diplômes de la filière comptable. Ainsi, le BTS comptabilité gestion des entreprises et le DUT GEA option finance comptabilité permettent d'obtenir des dispenses de crédits pour le DSCG. Ce qui favorise la poursuite d'études jusqu'à bac + 3.

Les écoles des secteurs santé et social préparent en 3 ans, voire 4 ans, aux diplômes d'État (DE), d'assistant social, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur ou infirmier, orthophoniste. Les autres métiers de santé (kinésithérapeute, pédicure, sage-femme...) requièrent le bac S.

- Le bac STMG permet d'envisager un **cursus universitaire**. À une condition : choisir un parcours adapté à son profil et être motivé. Presque un tiers des bacheliers STMG optent pour un parcours universitaire. En fonction de la spécialité de leur bac, ils s'orientent vers les filières comme l'économie gestion (administration économique et sociale, sciences économiques), les sciences humaines et sociales, le droit (parcours très exigeant pour les STMG), les langues étrangères appliquées...
- Rares sont les bacheliers STMG qui s'inscrivent dans **les classes préparatoires**, voie d'accès aux grandes écoles de commerce et de gestion. Pourtant les classes prépas économiques et commerciales option technologique leur sont réservées. Il faut avoir suivi de préférence la spécialité gestion et finance des entreprises en terminale. Grâce à l'option technologique présente aux concours, les bacheliers STMG ont autant de chance que les bacheliers S et ES d'intégrer une école de commerce.

⇒ Bac STI2D

(Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)

Ce bac propose quatre spécialités : innovation technologique et éco conception, systèmes d'information et numérique, énergies et environnement, architecture et construction.

Le bac technologique STI2D s'adresse à ceux qui s'intéressent à l'ingénierie industrielle, à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement. Il prépare à la poursuite d'études scientifiques et technologiques industrielles en BTS, DUT, classes préparatoires technologies et sciences industrielles (TSI), puis écoles d'ingénieurs, ou écoles spécialisées (électronique, réseaux matériaux, bâtiment...).

Points forts du bac STI2D

Enseignements technologiques transversaux et spécifiques aux 4 spécialités du bac (architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco conception ; systèmes d'information et numérique), un enseignement technologique en langue vivante 1, maths, physique chimie, langues vivantes 1 et 2.

Objectif : être mieux préparé aux études supérieures.

Poursuite d'études après un bac STI2D

En BTS (électrotechnique, conception et réalisation de systèmes automatiques, informatique et réseaux...) ou DUT (génie électrique et informatique industrielle, génie mécanique et productique, informatique), en écoles d'ingénieurs, en classes prépa (notamment TSI – technologie et sciences industrielles), à l'université...

Les débouchés du bac STI2D

Dans les secteurs de l'industrie, du développement durable...

⇒ Bac STL (Sciences et Technologies de Laboratoire)

Ce bac s'adresse à ceux qui ont un goût affirmé pour les manipulations et les matières scientifiques.

Points forts du bac STL

Enseignements technologiques spécifiques (chimie, biochimie, sciences du vivant, mesure et instrumentation,...) aux 2 spécialités (biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire), un enseignement technologique en langue vivante 1, maths, physique-chimie, langues vivantes 1 et 2. Objectif : être mieux préparé aux études supérieures

Poursuites d'études après un bac STL

Principalement en BTS (Brevet de Technicien Supérieur) et DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) en biologie, chimie, physique, industries agroalimentaires, hygiène environnement, ...

Mais aussi en classes prépas TB (technologie et biologie), TPC (technologie et physique chimie), TSI (technologie et sciences industrielles), en écoles d'ingénieurs, en écoles spécialisées, à l'université

Les débouchés du bac STL

Dans les laboratoires de mesure et de contrôle, les ateliers de production (industries chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires)...

⇒ Bac ST2S (Sciences et Technologies de la Santé et du Social)

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

Que faire après un bac ST2S ?

Principalement en BTS (brevet de technicien supérieur) services et prestations des secteurs sanitaire et social, économie sociale et familiale, diététique, analyses de biologie médicale ; en DUT (diplôme universitaire de technologie) carrières sociales.

Les écoles paramédicales (infirmiers, manipulateurs en électroradiologie médicale...), qui demandent un bon niveau en biologie, en mathématiques et en sciences physiques ou les écoles du secteur social.

Les débouchés du bac ST2S

Dans le domaine paramédical et social, notamment dans les institutions sanitaires et sociales, les crèches...

⇒ Bac STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

Il s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire.

Ce bac prépare à une poursuite d'études notamment en cycle supérieur court, puisqu'il donne accès à l'ensemble des BTSA. Les bacheliers peuvent éventuellement entrer en classe préparatoire aux grandes écoles ou à l'université.

Ce bac permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole mais il n'a pas pour objectif de préparer au métier de chef d'exploitation.

⇒ Bac STHR (Sciences et technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration)

Un bac polyvalent pour les élèves qui souhaitent exercer un métier de l'accueil, de la restauration, de l'hébergement et de la gestion hôtelière.

Ce diplôme est surtout axé sur la poursuite d'études en BTS, mais certains bacheliers entrent dans la vie active en tant qu'assistants d'encadrement, par exemple. Ils occupent alors des postes de second de cuisine, d'assistant de réception ou d'assistant du directeur de la restauration.

Une condition : se montrer disponible, résistant et parler l'anglais.

⇒ Bac S2TMD (Techniques de la Musique et de la Danse)

Ce bac sanctionne à la fois une formation générale et des études musicales ou chorégraphiques **de haut niveau**.

L'option instrument forme à la pratique et aux techniques musicales (maîtrise d'un instrument, musique d'ensemble, dictée et analyse musicales, harmonie et solfège, technique du son, organologie, lecture instrumentale à vue), ainsi qu'à l'histoire de la musique. Elle mène principalement aux métiers de la musique (régies d'orchestre, animation, discothèques, commerce, ...) et aux carrières de compositeur et d'instrumentiste (orchestres symphoniques, formations musicales).

L'option danse forme à la pratique et aux techniques chorégraphiques (exécution chorégraphique, scénographie, dictée et analyse musicale, anatomie et physiologie humaines), ainsi qu'à l'histoire de la danse et de la musique. Cependant il est généralement nécessaire de poursuivre des études supérieures pour embrasser une carrière de danseur ou de chorégraphe.

En plus des enseignements généraux obligatoires, l'élève qui a choisi l'option danse reçoit des enseignements en technique musicale, en histoire de la musique, en exécution chorégraphique et en anatomie.

Annexe 3 :

**- Carte des sections européennes, des LV3 rares et des formations à recrutement spécifique
Département des Yvelines**

**- Lieux d'implantation des 1^{ères} technologiques
Département des Yvelines**

Carte des sections européennes, des LV3 rares et des formations à recrutement spécifique (*)

Département des Yvelines

(*) PPF : Projet de performance fédérale, voir circulaire du 21/03/2019

FICHE N° 7- DEPARTEMENT DES YVELINES CARTE DES SECTIONS EUROPEENNES, DES LV3 RARES ET DES FORMATIONS A RECRUTEMENT SPECIFIQUE (*)

(*) PPF : Projet de performance fédérale, voir circulaire Réf : GV/RL/LC/CS/N°661 DU 21 MARS 2019.

DEPARTEMENT DES YVELINES		EURO ANGLAIS	EURO ALLEMAND	EURO ESPAGNOL	EURO ITALIEN	EURO PORTUGAIS	LV3 ARABE	LV3 CHINOIS	LV3 JAPONAIS	LV3 RUSSE	S2TMD	CREATION ET CULTURE DESIGN	BACHIBAC	ESABAC	INTERNATIONAL	STHR	EATDD
BASSIN DES MUREAUX																	
Van Gogh	Aubergenville	●		●				●									
François Villon	Les Mureaux	●		●													
BASSIN DE MANTES																	
Condorcet	Limay	●		●													
Senghor	Magnanville																
J. Rostand	Mantes-la-Jolie							●									
St Exupéry	Mantes-la-Jolie						●			●							
BASSIN DE POISSY/SARTROUVILLE																	
Louise Weiss	Achères	●															
Les Pierres vives	Carrières		●														
C.de Gaulle	Poissy	●															
Le Corbusier	Poissy	●										●					
Evariste Galois	Sartrouville	●		●		●											
BASSIN DE RAMBOUILLET																	
Jean Monnet	La Queue lez Yvelines	●															
Louis Bascan	Rambouillet	●	●											●			
BASSIN DE SAINT-GERMAIN																	
Pierre Corneille	La Celle St Cloud	●	●					●							●		
Alain	Le Vésinet	●	●	●													
Louis de Broglie	Marly le Roi	●															
De Chambourcy	St-Germain																●
Jeanne d'Albret	St-Germain	●	●				●	●									
International	St-Germain														●		
BASSIN DE SAINT-QUENTIN EN YVELINES																	
Hôtelier	Guyancourt																●
Villaroy	Guyancourt			●													
Les 7 mares	Maurepas	●							●	●							
Dumont d'Urville	Maurepas			●													
Descartes	Montigny	●						●									
De Breteuil	Montigny	●	●	●									●				
De Neauphle	Trappes	●					●										
BASSIN DE VERSAILLES - PLAISIR																	
Franco-Allemand	Buc																●
Jean Vilar	Plaisir						●			●							
Mansart	St-Cyr l'École	●															
La Bruyère	Versailles		●		●					●	●						
Jules Ferry	Versailles	●						●									
Marie Curie	Versailles	●															
Sonia Delaunay	Villepreux		●														

●	Formations à recrutement
●	Création RS 2019

FICHE N° 18 - TABLEAU DEPARTEMENTAL DES LIEUX D'IMPLANTATION DES SERIES TECHNOLOGIQUES : STAV – STHR – STI2D – STL – ST2S – STMG

Département des Yvelines

Ville	Etablissement	STAV	STHR	STI2D Enseignements spécifiques				STL BIO	STL PCL	ST2S	STMG
				AC	EE	ITEC	SIN				
ACHERES	L. Weiss									●	
AUBERGENVILLE	V. Van Gogh										●
CARRIERES-SUR-SEINE	Les Pierres Vives				●		●				
CONFLANS-STE-HONORINE	J. Ferry										●
GUYANCOURT	Villaroy			●		●					●
GUYANCOURT	Lycée hôtelier		●								
LA-CELLE-ST-CLOUD	P. Corneille										●
LA-QUEUE-LEZ-YVELINES	J. Monnet										●
LES MUREAUX	F. Villon									●	●
LIMAY	Condorcet										●
MAGNANVILLE	L. S. Senghor									●	●
MANTES-LA-JOLIE	J. Rostand				●	●					●
MANTES-LA-JOLIE	Saint-Exupéry									●	●
MAUREPAS	Dumont D'Urville										●
MAUREPAS	Les Sept Mares									●	
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	Descartes										●
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX	E. de Breteuil				●		●				
PLAISIR	J. Vilar										●
POISSY	C. de Gaulle					●	●				
POISSY	Le Corbusier			●	●						●
PORCHEVILLE	A. Lavoisier							●			
RAMBOUILLET	L. Bascan					●	●			●	●
SARTROUVILLE	E. Galois										●
ST-CYR-L'ECOLE	Mansart								●		●
ST-GERMAIN-EN-LAYE	J-B Poquelin									●	●
ST-GERMAIN-EN-LAYE	L. de Vinci				●	●	●	●			
ST-GERMAIN-EN-LAYE	Lycée de Chambourcy	●									
TRAPPES	Plaine de Neauphle									●	●
VERSAILLES	J. Ferry				●	●	●				
VERSAILLES	M. Curie							●		●	●
VILLEPREUX	S. Delaunay									●	
VILLIERS-ST-FREDERIC	Viollet-Le-Duc			●	●			●			

STI2D :

AC : Architecture et Construction

EE : Energies et Environnement

ITEC : Innovation Technologique et Eco-Conception

SIN : Système d'Information et Numérique

STL :

BIO : Biotechnologies

PCL : Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire

● Création RS 2019

Annexe 4 :

- Le tableau des coefficients

- **correspondance entre le groupe de spécialité professionnelle et les libellés de formation de la voie professionnelle (2^{nde} pro et 1^{ère} année de CAP)**
- **des 2^{nde} pro à orientation progressive (2^{nde} POP) par groupe de spécialités**

- La liste des CAP courants

- Les taux d'attraction

Le tableau des coefficients

Dans la voie professionnelle, le traitement des candidatures s'opère selon la table nationale de coefficients par groupe de spécialités (2^{nde} pro, 1^{ère} année de CAP), ci-dessous :

- **Correspondance entre le groupe de spécialité professionnelle et les libellés de formation de la voie professionnelle (2^{nde} pro et 1^{ère} année de CAP)**

GROUPE DE SPECIALITE PROFESSIONNELLE	LIBELLES DE FORMATION	Champs disciplinaires						
		Fr.	Maths	Hist. Géo	LV	EPS	Arts	Sc. Tech
20 - Spécialités pluri technologiques de la production	1CAP2 CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION	5	6	3	4	3	2	7
	2NDPRO ETUDE ET DEF. DE PRODUITS INDUSTRIELS							
	2NDPRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION							
21 - Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	1CAP2A METIERS DE L'AGRICULTURE	4	5	3	3	4	3	8
	2DPROA NATURE JARDIN PAYSAGE FORET							
	2DPROA PRODUCTIONS							
22 - Transformations	1CAP2 AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION	4	6	3	3	3	3	8
	1CAP2 COMPOSIT. PLASTIQ. CHAUDRONNES							
	1CAP2 CUISINE							
	1CAP2 INSTALLATEUR FROID CONDITIONNEMENT D'AIR							
	1CAP2 INSTALLATEUR THERMIQUE							
	1CAP2 PÂTISSIER							
	2NDPROBOULANGER-PÂTISSIER							
	2NDPRO METIERS DE LA RESTAURATION							
	2NDPRO PLASTIQUES ET COMPOSITES							
	2NDPRO PROC. CHIMIE EAU PAPIERS-CARTONS							
	2NDPRO TECHNICIEN INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ							
	2NDPRO TECHNICIEN MAINT.SYST.ENERG.CLIMATIQ							
23 - Génie civil, construction, bois	1CAP2 CARRELEUR MOSAISTE	4	6	4	2	4	3	7
	1CAP2 CHARPENTIER BOIS							
	1CAP2 CONDUCTEUR ENGINS TVX PUB. CARRIERES							
	1CAP2 CONSTRUCTEUR DE ROUTES							
	1CAP2 EBENISTE							
	1CAP2 INSTALLATEUR SANITAIRE							
	1CAP2 MACON							
	1CAP2 MAINTENANCE BATIMENTS DE COLLECT.							
	1CAP2 MENUISIER ALUMINIUM-VERRE							
	1CAP2 MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT							
	1CAP2 MENUISIER INSTALLATEUR							
	1CAP2 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT							

23 - Génie civil, construction, bois	2NDPRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT							
	2NDPRO ARTISANAT ET M.ART:MARCHANDISAGE VIS.							
	2NDPRO ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT							
	2NDPRO INTERV. PATRIMOINE BATI 2NDE COMMUNE							
	2NDPRO MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE							
	2NDPRO TECHNICIEN BAT. : ORG.REAL.GROS O	4	6	4	2	4	3	7
	2NDPRO TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS							
	2NDPRO TECHNICIEN ETUDES BATIM. 2NDE COMMUNE							
	2NDPRO TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE							
	2NDPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR							
	2NDPRO TRAVAUX PUBLICS							
24 - Matériaux souples	1CAP2 ARTS DE LA BRODERIE							
	1CAP2 MAROQUINERIE							
	1CAP2 METIERS DE LA MODE-VÊTEMENT FLOU							
	1CAP2 METIER DU PRESSING	4	5	3	3	3	6	6
	2NDPRO ARTISANAT ET MET.ART : TAPIS.D'AMEUBLT							
	2NDPRO METIERS DE LA MODE - VÊTEMENT							
	2NDPRO METIERS DU CUIR 2NDE COMMUNE							
25 - Mécanique, électricité, électronique	1CAP2 AERONAUTIQUE OPTION AVIONIQUE							
	1CAP2 MAINT.MATERIELS OPT.C ESP. VERTS							
	1CAP2 MAINT.VEHIC.OPTA VOIT.PARTICUL.							
	1CAP2 MAINT.VEHIC.OPTB VEHIC.TRANS.ROUT							
	1CAP2 MAINT.VEHIC.OPTC MOTOCYCLES							
	1CAP2 PEINTURE EN CARROSSERIE							
	1CAP2 PREP. & REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES							
	1CAP2 REALISAT. EN CHAUDRONNERIE INDUS.							
	1CAP2 REPARATION DES CARROSSERIES							
	1CAP2 SERRURIER METALLIER							
	2NDPRO AERONAUTIQUE 2NDE COMMUNE							
	2NDPRO AVIATION GENERALE							
	2NDPRO CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	4	6	3	4	3	2	8
	2NDPRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.							
	2NDPRO MAINTENANCE MATERIELS 2NDE COMMUNE							
	2NDPRO MAINTENANCE NAUTIQUE							
	2NDPRO MAINTENANCE VEHIC. 2NDE COMMUNE							
	2NDPRO METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES							
	2NDPRO MICROTECHNIQUES							
	2NDPRO OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE							
	2NDPRO REPARATION DES CARROSSERIES							
	2NDPRO SYSTEMES NUMERIQUES 2NDE COMMUNE							
	2NDPRO TECHNICIEN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE							
2NDPRO TECHNICIEN D'USINAGE								
2NDPRO TECHNICIEN FROID CONDITIONNEMENT AIR								
2NDPRO TECHNICIEN MODELEUR	4	6	3	4	3	2	8	

	2NDPRO TECHNICIEN OUTILLEUR							
30 - Spécialités plurivalentes des services	2NDPRO GESTION-ADMINISTRATION	6	5	4	5	3	3	4
31 - Echanges et gestion	1CAP2 CONDUCTEUR LIVREUR MARCHANDISES	6	5	4	5	3	3	4
	1CAP2 CONDUCTEUR ROUTIER MARCHANDISES							
	1CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES							
	1CAP2 EMPLOYE VENTE : PRODUITS ALIMENTAIRES							
	1CAP2 EMPLOYE VENTE : PRODUITS EQUIP.COURANTS							
	1CAP2 OPERATEUR/OPERATRICE LOGISTIQUE							
	2NDPRO ACCUEIL-RELATION CLIENTS USAGERS							
	2NDPRO COMMERCE							
	2NDPROCONDUCT.TRANSP.ROUT.MARCHANDISES							
	2NDPROLOGISTIQUE							
	2NDPRO TRANSPORT							
2NDPROVENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)								
32 - Communication et information	1CAP2 ACCESSOIRISTE REALISATEUR	6	4	3	5	3	5	4
	1CAP2 SIGNALETIQUE ENSEIGNE ET DECOR							
	2NDPROARTISANAT MET.ART.COM.VIS.VIS.PLURI-M							
	2NDPRO FACONNAGE PRODTS IMPRIMES ROUTAGE							
	2NDPRO PHOTOGRAPHIE							
	2NDPRO REAL.PR.IMPR.PLURIM. 2NDE COMMUNE							
33 - Services aux personnes	1CAP2 ASS. TECH. MILIEUX FAMIL.COLLECT.	5	4	3	3	4	4	7
	1CAP2 COIFFURE							
	1CAP2 ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE							
	1CAP2 PETITE ENFANCE							
	1CAP2 RESTAURANT							
	1CAP2 SERVICES HOTELIERS							
	2NDPRO ACC.SOINS-SERV.PERS. 2NDE COMMUNE							
	2NDPRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE							
	2NDPRO OPTIQUE LUNETTERIE							
	2NDPRO SERVICES DE PROXIMITE VIE LOCALE							
34 - Services à la collectivité	1CAP2 AGENT DE SECURITE	5	3	4	3	5	2	8
	2NDPRO HYGIENE PROPRETE STERILISATION							
	2NDPRO METIERS DE LA SECURITE							

Liste des CAP "courants" et des CAP "profil 2nde professionnelle"

LISTE DES CAP « COURANTS »

Agent polyvalent de restauration
Assistant technique en milieu familial et collectif
Carreleur mosaïste
Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant P
Composites, plastiques chaudronnés
Conducteur d'installations de production
Conducteur livreur de marchandises P
Constructeur de routes
Cuisine P
Employé de commerce multi-spécialités
Employé de vente spécialisé : produits alimentaires
Employé de vente spécialisé : produits d'équipement courant
Installateur en froid et en conditionnement d'air
Installateur sanitaire
Installateur thermique
Maçon
Maintenance de bâtiments de collectivités
Maintenance des matériels option espaces verts
Maintenance des véhicules option motocycles P
Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier
Maintenance des véhicules option voitures particulières
Maroquinerie
Menuisier aluminium-verre
Menuisier fabricant de menuiserie mobilier et agencement
Menuisier installateur
Métiers de l'agriculture P
Métiers de la mode - vêtement flou
Métier du pressing
Opérateur/opératrice logistique
Pâtissier P
Peintre-applicateur de revêtements
Peinture en carrosserie
Préparation et réalisation d'ouvrages électriques
Réalisations industrielles en chaudronnerie ou soudage : option A chaudronnerie option B soudage
Réparation des carrosseries
Serrurier métallier

LISTE DES CAP « PROFIL SECONDE PRO »

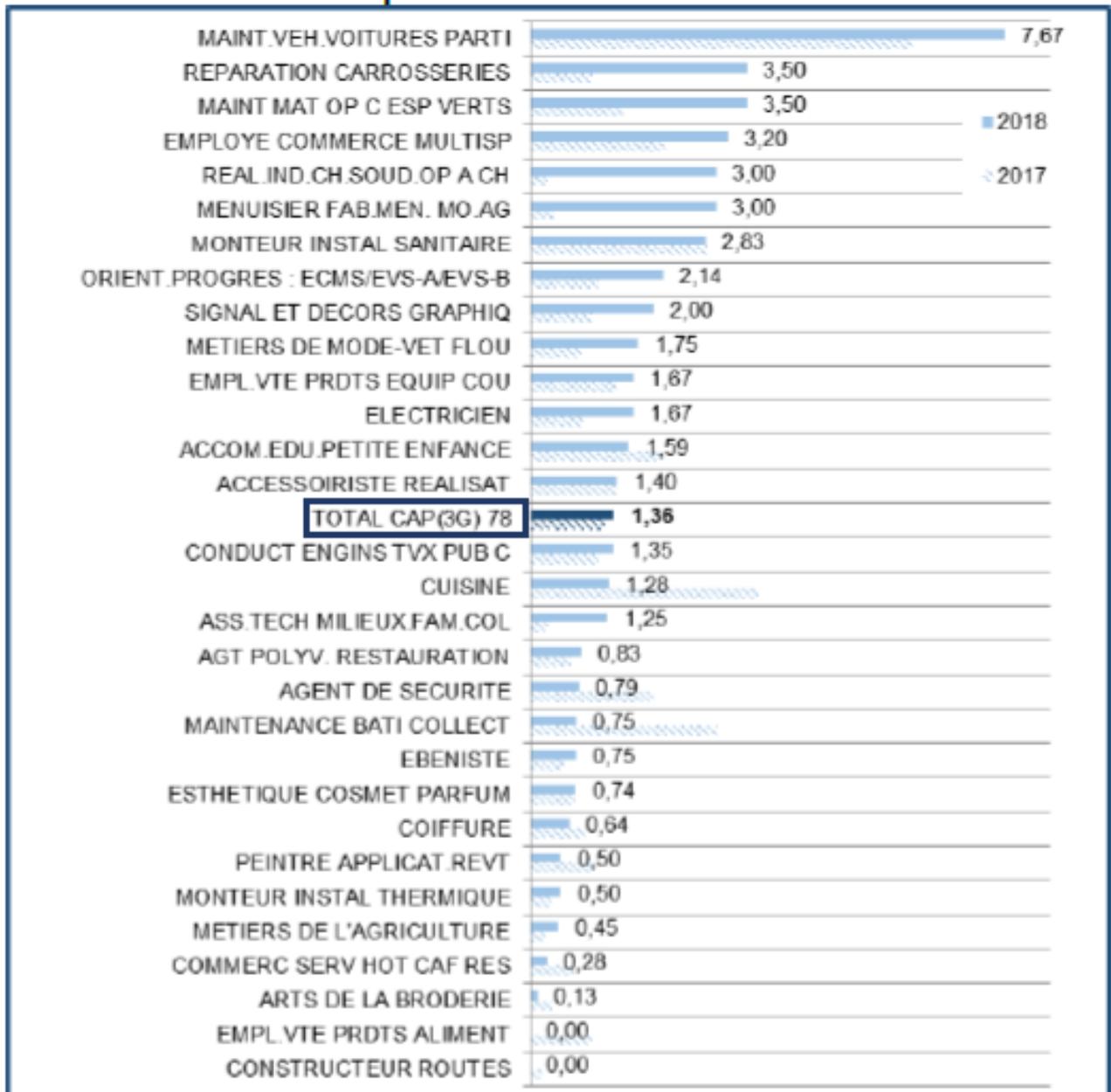
Accessoiriste réalisateur P
Accompagnement éducatif petite enfance
Agent de sécurité P
Arts de la broderie
Charpentier bois
Coiffure
Conducteur d'engins : travaux publics et carrières
Conducteur routier marchandises P
Ébéniste P
Esthétique cosmétique parfumerie
Signalétique et décors graphiques P

(P) CAP relevant de la procédure d'entretien d'information PassPro

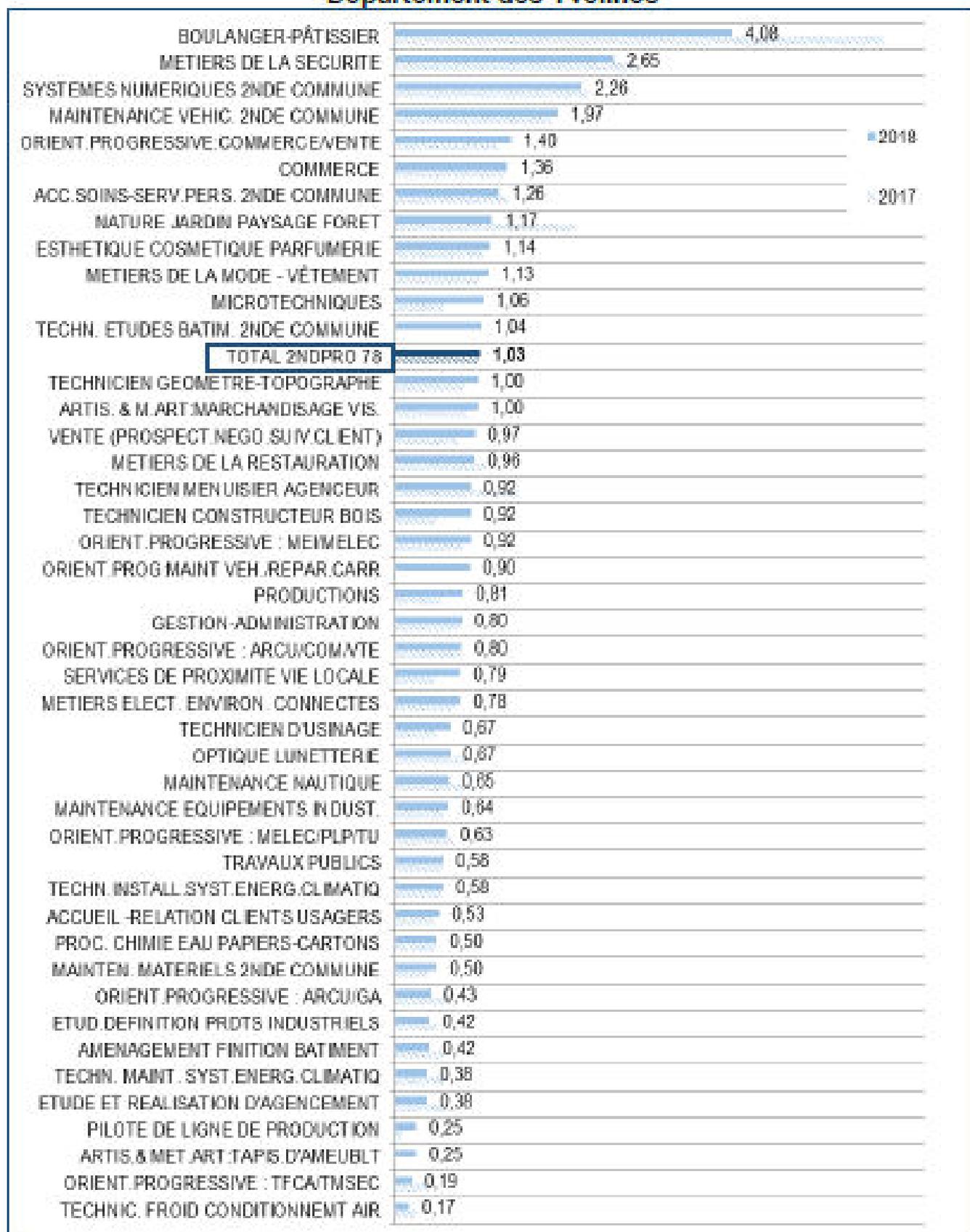
Les taux d'attraction

CAP ouverts aux 3^{èmes} générales

Département des Yvelines



Département des Yvelines



Annexe 5 : Sites à consulter

[CIO des Mureaux](#) : site du CIO des Mureaux

[Académie de Versailles](#) : dans la partie orientation, vous trouverez des informations utiles dont certains documents qui compléteront ce dossier (par exemple les dates des journées portes ouvertes).

[Repères pour l'orientation](#) : bilan de l'orientation et de l'affectation au complet ainsi que le taux d'attraction des Bac pro dans les autres départements.

[Onisep](#) : en ligne l'atlas des formations ainsi que les fiches métiers de l'Onisep.

[Se former G.P.S.E.O.](#) : la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise a mis en place ce site qui donne un **panorama complet de l'offre en formations, voies générale et technologique ou encore formations continues**, que vous soyez collégien, lycéen, étudiant ou adulte.

[Eduscol](#) : site pédagogique où l'on peut, entre autre, télécharger gratuitement des logiciels documentaires interactifs (notamment sur les enseignements d'exploration de 2^{nde} GT ou bien encore sur les bacs).

[Carif-Oref](#) : portail interrégional formation emploi. Des ressources et des outils au service des acteurs et des professionnels. Site de l'apprentissage en Ile de France

[Canopé](#) : réseau de création et d'accompagnement pédagogique. Site présentant les référentiels, créations et disparitions de diplômes.

[CIDJ](#) : études, métiers, orientation, jobs et stages, formations,... Site présentant des fiches métiers.

[Oriane](#) : des fiches métiers ou formations, des vidéos, mais aussi une balade virtuelle dans l'univers des métiers pour aider à s'orienter.

[Ma formation en vidéo](#) : répertoire de métiers avec des témoignages accompagnés de vidéos.

[Mon orientation en ligne](#) : service d'aide personnalisé à l'orientation. Forums de discussion, géolocalisation de certaines formations.